

RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES (RPE) Régionale Masculine Bourgogne Franche-Comté saison 2025-2026

Art 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	Régionale BFC Masculine	 FFvolley Ligue Bourgogne Franche-Comté
Catégorie	SENIOR	
Abréviation	RGM	
Commission sportive référente	CSR BFC	
Forme de jeu	6x6	
Hauteur du filet	2m43	
Taille du terrain	9m x 18m	
Genre	Masculin	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	15
Compétition nécessitant un droit sportif	NON
Nombre maximum d'équipes ou collectifs par GSA	Illimité
Les GSA engagés sont soumis à des obligations DAF régionales	Non

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition Extension volley ball / Option OPEN / Option Projet de Performance Fédéral (PPF)
Licence mutation autorisée	Régionale et Nationale
Catégories autorisées	
Senior	Oui
M21	Oui
M18	OUI Simple surclassement
M15	Oui triple surclassement régional
M13	Interdiction

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES

Dans le collectif, des joueurs inscrits sur la feuille de match	
Nombre maximum de joueurs mutés <i>et/ou option « OPEN »</i>	4
<i>Nombre maximum de licences PPF</i>	3
Nombre maximum de jeunes joueurs (jusqu'à M21) participant à une autre rencontre en Nationale/régionale/départementale le même week-end (double qualification)	Illimité
Nombre maximum de joueurs étrangers hors UE	Illimité
Regroupement de clubs / regroupement de licenciés	NON
<i>Bassin de pratique</i>	<i>OUI avec option OPEN</i>
Nombre minimum de joueurs issus de la formation française	3

Art 5 - CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Samedi
Horaire officiel des rencontres	20h
Plages d'implantation autorisées	Vendredi 20h30-21h30, samedi 15h-21h, dimanche 10h – 16h
Modification d'implantation autorisée	Oui
Délai minimum de la demande	15 jours avant la date initiale de la rencontre
Délai de réponse	10 jours après la demande de modification
Sans réponse du club adverse sous 10 jours, une demande de modification de calendrier est automatiquement validée si le club recevant en fait la demande à la CSR.	
En cas de demande de modification hors délais, la demande est soumise obligatoirement à l'accord du club adverse. Sans réponse le mercredi précédent la date initiale de la rencontre, la demande est automatiquement refusée.	
Accord de la commission sportive obligatoire	Oui
Interdiction de changer de weekend	Dernière journée de chaque phase
Interdiction de jouer au-delà de la date fixée par la CSR	Dernière journée de chaque phase
En cas de forfait au match aller, l'équipe qui ne s'est pas déplacée jouera son match retour à l'extérieur	Oui

Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Présence marqueur	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 30 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match.	H- 30 minutes
Tirage au sort	H- 30 minutes
Échauffement au filet	H- 15 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres	40 minutes

Chaque participant doit OBLIGATOIREMENT se munir de sa gourde ou contenant personnel.

Le GSA recevant doit fournir un accès à de l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

Art 7 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDME	GSA organisateur
Saisie des résultats sur le site FFV pour les rencontres du vendredi	Avant 2h00 (samedi)
Saisie des résultats sur le site FFV pour les rencontres du samedi	Avant 2h00 (dimanche)
Saisie des résultats sur le site FFV pour les rencontres du dimanche	Avant 2h00 (lundi)
Expédition des feuilles de match : FDME obligatoire, ou téléchargement de la FDM papier dans la saisie des résultats, en cas de dysfonctionnement FDME.	

Art 8 - FORMULE SPORTIVE

Phase régulière du championnat Régional masculin :

Les équipes sont affectées par la CSR dans 2 poules de 7 et 8 équipes. Le championnat se déroule en matchs Allers/Retours sur 14 journées du 4/10/2025 au 14/3/2025.

Play-off :

- Les équipes classées 1ères, 2èmes de chaque poule sont qualifiées
- Les résultats de première phase acquis contre les équipes qualifiées **sont conservés** pour la 2^{ème} phase.
- Chaque équipe rencontre les 2 équipes de l'autre poule en matchs aller et retour.
- Les équipes issues de la poule A reçoivent les journées 16 et 17
- Les équipes issues de la poule B reçoivent les journées 15 et 18

Calendrier de la seconde phase

Déroulement des play-off		
J15 28/03/2026	2B – 1A	1B – 2A
J16 04/04/2026	1A – 1B	2A – 2B
J17 18/04/2026	1A – 2B	2A – 1B
J18 25/04/2026	1B – 1A	2B – 2A

Poules de classements de 5 à 8 et de 9 à 12:

- Les équipes classées 3èmes, 4èmes de chaque poule sont qualifiées pour la poule 5 à 8
- Les équipes classées 5èmes, 6èmes de chaque poule sont qualifiées pour la poule 9 à 12
- Les résultats de première phase acquis contre les équipes qualifiées **sont conservés** pour la 2^{ème} phase.
- Chaque équipe rencontre les 2 équipes de l'autre poule en matchs allers et retours.
- Les équipes issues de la poule A reçoivent les journées 16 et 17
- Les équipes issues de la poule B reçoivent les journées 15 et 18

Calendrier de la seconde phase des poules 5 à 8 et 9 à 12 :

Déroulement des poules de classement				
	Poule 5-8		Poule 9-12	
J15 28/03/2026	4B – 3A	3B – 4A	6B – 5A	5B – 6A
J16 04/04/2026	3A – 3B	4A – 4B	5A – 5B	6A – 6B
J17 18/04/2026	3A – 4B	4A – 3B	5A – 6B	6A – 5B
J18 25/04/2026	3B – 3A	4B – 4A	5B – 5A	6B – 6A

Poule 13 à 15

- Les équipes classées 7èmes et 8èmes de chaque poule sont qualifié pour la poule de 13 à 15
- Les résultats de première phase acquis contre les équipes qualifiées **ne sont pas conservés** pour la 2^{ème} phase.
- Chaque équipe rencontre l'ensemble équipes en matchs aller et retour.
- Les équipes issues de la poule A reçoivent les journées 16 et 17
- Les équipes issues de la poule B reçoivent les journées 15 et 18
- Les clubs recevant des journée 19 et 20 seront définis par le classement de la phase régulière.

Calendrier de la seconde phase poule 13 à 15 :

Déroutement de la poule 13 à 15		
J15 28/03/2026	7B – 8A	Exempt – 7A
J16 04/04/2026	7A – 7B	Exempt – 8A
J17 18/04/2026	8A – 7B	Exempt – 7A
J18 25/04/2026	7B – 7A	Exempt – 8A
J19 2/05/2026	7A – 8A	Exempt – 7B
J20 10/5/2026	8A – 7A	Exempt – 7B

Art 9 - ACCESSION ET RELÉGATION (Droits sportifs) définies par la FFVB

Les droits sportifs attribués en fonction du classement à l'issue de la saison 2025/2026 sont :

	Saison 2025-2026	Saison 2026/2027
Classement	1^{er}	Champion RGM et accession PNM
	2^{ème}	Accession PNM
	3^{ème} place à la 15^{ème} place	Maintien en régionale masculine

Remplacement des équipes en cas de places vacantes en PNM :

Ordre de repêchage BFC : 9^{ème} PNM – 1^{er} non-accédant régional (3^{ème} REG) – 2^{ème} = 4^{ème} REG (jusqu'à la fin du play-off régional) – puis 10^{ème} PNM – puis suite classement REGIONAL hors play-off.

Art 10 – BALLONS

Type de ballons autorisé	Article 15 RGES : http://ffvb.org/data/Files/FFVOLLEY_Ballons_Certifies_2023-2024.pdf
GSA devant fournir les ballons	Recevant
Nombre de ballons minimum mis à disposition	14
Ramasseur de balle	Non
Nombre de ballons pour la rencontre	2

Art 11 – FEUILLE DE MATCH

Seule la licence « extension Volley-ball » permet l'inscription d'un joueur sur la feuille de match. *L'option « Open » dans le cadre d'un bassin de pratique, ainsi que l'option « PPF » sont également autorisées.*

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, soigneur, médecin doivent être titulaires d'une licence encadrement accompagnée de l'extension correspondante obtenue avec l'attestation d'honorabilité.

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **trente (30) minutes** avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot.

Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

ART 12 - CONFORMITÉS ARBITRAGE POUR LES GSA AYANT ENGAGÉ AU MOINS UNE ÉQUIPE EN CHAMPIONNAT RÉGIONAL

L'arbitre référent de l'équipe régionale est obligatoire et doit arbitrer au minimum 3 rencontres en 1er arbitre désigné par la CRA.

Récapitulatif journée de réception lors de le 2 phase :

Poule A :

- J16 weekend du 4 avril 2026
- J17 weekend du 18 avril 2026
- J19 weekend du 2 mai 2026 (uniquement en poule 13 à 15)
- J20 weekend du 10 mai 2026 (uniquement en poule 13 à 15)

Poule B

- J15 weekend du 28 mars 2026
- J18 weekend du 25 avril 2026